

#	TABLE DES MATIÈRES
---	--------------------

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2023-2024 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour ;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission ;
 - c) les personnes rencontrées ;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ;
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
 - f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage
 - g) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants ;
 - h) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
 - les détails de ces ententes ;
 - les résultats obtenus à ce jour ;
 - i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2023-2024 :
 - a) les raisons du déplacement ;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
 - c) les coûts ventilés ;
3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025 ;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues ;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - d) le but visé par chaque dépense ;
 - e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire ;
 - f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie
 - g) La répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion;
 - h) Le rapport des statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.
4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :

Par le cabinet ministériel :

 - a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement ;
 - b) le but visé par chaque dépense ;
 - c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
 - d) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par le ministère ou l'organisme :

 - e) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement ;
 - f) le but visé par chaque dépense ;
 - g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
 - h) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

 - i) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement ;
 - j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité ;
 - k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc. ;
 - m) le but visé par chaque dépense ;
 - n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
 - o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
---	--------------------

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement ;
- b) le but recherché par chaque dépense ;
- c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025 ;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ;
- h) le but visé par chaque dépense ;
- i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme ;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ;
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé) ;
- d) la date d'octroi du contrat ;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments ;
- f) l'échéancier ;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune ;
- b) la grille d'évaluation des soumissions ;
- c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix ;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat ;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale) ;
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ;
- e) une description de son mandat ;
- f) la date de début de son contrat ;
- g) la date prévue de fin de son contrat ;
- h) sa rémunération annuelle.

9. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet ;
- b) la nature du projet ;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
---	--------------------

l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2023-2024.

10. Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir
 - a) les coûts estimés par année;
 - b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
 - c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
 - d) la liste des fournisseurs;
 - e) une copie du plan de déploiement.

11. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :
 - a) la photocopie ;
 - b) le mobilier de bureau ;
 - c) l'ameublement ;
 - d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes ;
 - e) le distributeur d'eau de source ;
 - f) le remboursement des frais de transport ;
 - g) le remboursement des frais d'hébergement ;
 - h) le remboursement des frais de repas ;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec ;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

12. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chaque dépense liée à la téléphonie :
 - a) le nombre de téléphones cellulaires utilisé, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
 - c) les coûts d'acquisition des appareils ;
 - d) le coût d'utilisation des appareils ;
 - e) le coût des contrats téléphoniques ;
 - f) les noms des fournisseurs ;
 - g) le nombre de minutes utilisées ;
 - h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu ;
 - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

13. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
 - a) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus ;
 - b) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins ;
 - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel ;
 - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
 - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
 - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;
 - g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
 - h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
---	--------------------

- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers ;
 - j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;
 - k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir ;
 - l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie ;
 - m) le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions) ;
 - n) le nombre d'employés permanents et temporaires ;
 - o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raison du départ ;
 - p) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ;
 - q) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ;
 - r) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
- 14. Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2022-2023 :
 - a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées ;
 - b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;
 - c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
- 15. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2023-2024 en indiquant pour chacun d'eux :
 - a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) le coût total de ladite location;
 - d) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1^{er} avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - e) la durée du bail;
 - f) le propriétaire de l'espace loué;
 - g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation;
 - h) la superficie totale réellement occupée;
 - i) la superficie inoccupée;
 - j) le coût de location au mètre carré;
 - k) le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
- 16. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2023-2024, fournir :
 - a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
 - b) La valeur estimée de ceux-ci;
 - c) Les coûts d'entretien annuel;
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci;
- 17. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
 - a) les dates des travaux ;
 - b) les coûts ;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
- 18. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2023-2024, en indiquant pour chaque individu :
 - a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant ;
 - b) le titre de la fonction ;
 - c) l'adresse du port d'attache ;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés ;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant ;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus ;

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
---	--------------------

- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale relèvent-ils ;
- h) la description de tâches ;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet ;
- j) le nombre total d'employés au cabinet ;
- k) la masse salariale totale par cabinet ;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée ;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directives sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directives concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

19. Liste des sommes d'argent versées en 2023-2024, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne ;
 - b) la circonscription électorale ;
 - c) le montant attribué ;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
20. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
 - a) le nom de la personne ;
 - b) le poste occupé ;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle ;
 - e) la date de l'assignation hors structure ;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu ;
 - g) les prévisions pour 2024-2025.
21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
 - a) le poste initial ;
 - b) le salaire ;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu ;
 - d) la date de la mise en disponibilité ;
 - e) les prévisions pour 2024-2025.
22. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2023-2024, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
 - a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.) ;
 - b) par catégorie d'âge ;
 - c) prévisions pour 2024-2025.
23. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
 - a) le nom de la personne ;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme ;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
 - d) l'assignation initiale ;
 - e) l'assignation actuelle ;
 - f) la date de l'assignation hors structure ;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
24. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2023-2024, en précisant pour chaque abonnement :
 - a) le coût de chacun ;
 - b) le fournisseur ;
 - c) la nature du service.
 Ventiler le montant total par catégorie.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
25.	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisés par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
26.	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois; g) le nombre de visiteurs uniques mensuellement; h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines i) la fréquence moyenne de mise à jour; j) le responsable du contenu sur le site.
27.	Pour 2023-2024, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : a) les régions et les villes visitées ; b) les personnes et organismes rencontrés ; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants. d) les raisons du déplacement ; e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ; f) les coûts ventilés ; g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
28.	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2023-2024: a) le détail des mandats ; b) le coût (déplacements, etc.) ; c) le nombre de ressources affectées ; d) le nombre de rencontres ; e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre ; f) l'objet ; g) les dates.
29.	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
30.	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.
31.	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère et les projections pour l'année 2023-2024.
32.	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.
33.	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
34.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
35.	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
36.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
37.	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
38.	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2023-2024 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2023-2024, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
39.	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
40.	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital) ; b) les grands dossiers en cours ; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
41.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
42.	Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ; c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.
43.	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les questions posées ; d) Les réponses ; e) La firme retenue ; f) Les coûts.
44.	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
45.	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région : a) Fournir tout scénario et étude réalisés par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2023-2024. b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2023-2024 en précisant la région d'origine et la région de destination. c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1 ^{er} octobre 2018.
46.	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure: e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;
47.	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure: h) Plan d'action de développement durable.
48.	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse
49.	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organismes contenue dans les plans d'action, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de : III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.
50.	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2023-2024, au sein du ministère ou de l'organisme : a) Nombre total d'employé au sein du ministère ou de l'organisme; b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023; d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié. e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.
51.	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
52.	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2023-2024: a) Les sommes dépensées; b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
53.	Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 ou ayant cours en 2023-2024 auprès d'une firme de consultation : a) la firme retenue; b) la copie du contrat; c) la date de fin prévue du contrat; d) la valeur prévue du contrat; e) les sommes dépensées à ce jour.
54.	Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.
55.	Liste des toutes les formations (incluant les formation continues et celles menant à l'obtention d'un diplôme), conférence, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2023-2024. Indiquer a) lieu; b) le coût; c) la ou les dates de participation; d) le nombre de participants; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; f) le nom de la formation ou de l'activité.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
56.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.
57.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 : a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme; d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communication. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
58.	Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez indiquer a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information; b) le type d'incidents; c) les sommes dépensées en gestion des incidents.
59.	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée
60.	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones a) fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.
61.	Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.
62.	Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.
63.	Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.
64.	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42 ^e législature.
65.	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
66.	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.
67.	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.
68.	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
69.	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.
70.	Total des sommes versées à titre de dommage exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.
71.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2023-2024 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande;

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
---	--------------------

72. Nombre de demandes d'accès à l'information par l'organisme en 2023-2024:
- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - b) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
73. Pour 2023-2024, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme
74. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-01

Liste des voyages hors Québec du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission et inscrire le but et l'objet du déplacement;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés;
- j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts;
- k) Toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions;
- l) le montant dépensé pour l'achat de crédits de carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre par le voyage.

Le détail des déplacements hors Québec est présenté dans le tableau ci-annexé.

Les renseignements concernant les titulaires d'un emploi supérieur, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18).

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>

RG-01 Annexe

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

Objet du déplacement	Endroit(s) visité(s)	Date et durée du voyage	Personnes rencontrées	Nom des participants	Commentaires	Total des coûts
Réunion du groupe de travail sur les émissions de gaz à effet de serre (EE)	Ottawa (Ontario)	30 mai 2023 (1 jour)	Membres du groupe de travail	Nathalie Lessard	100 % des dépenses remboursées par le CNRC	415,50 \$
Rencontre 2020-49 du Comité permanent des maisons et des petits bâtiments (CPMPB) du Conseil national de recherches du Canada	Ottawa (Ontario)	31 mai-1er juin 2023 (2 nuits)	Membres du comité	Abdelkrim Habbouche		903,00 \$
Réunion annuelle du comité aviseur interprovincial/territorial en gaz (IGAC) et des comités techniques des normes CSA B149.1 et B149.2 et B149.3	Halifax (Nouvelle-Écosse)	4-9 juin 2023 (5 nuits)	Membres du comité	Jacques Renaud	50 % des dépenses seront payées par CSA; Coût RBQ : 1200,31\$	2 400,62 \$
Réunions de la semaine de l'électricité CSA	Halifax (Nouvelle-Écosse)	10-16 juin 2023 (6 nuits)	Membres du comité	Stéphane Mercier	50 % des dépenses seront remboursées par CSA; Coût RBQ : 1587,31\$	3 174,65 \$
Réunion du Comité technique du code CSA Z662, Réseaux de canalisations de pétrolier et de gaz	Halifax (Nouvelle-Écosse)	14-16 juin 2023 (2 nuits)	Membres du comité	Pierre Gauthier	50 % des dépenses seront remboursées par CSA;Coût RBQ : 945,72\$	1 891,44 \$
Comité CACP/CRCP Halifax	Halifax (Nouvelle-Écosse)	13-16 août 2023 (3 nuits)	Membres du comité CACP et CRCP	Pierre-Yves Despatis	100 % des dépenses ont été remboursées par CSA	1 681,92 \$
Congrès Woodrise-Le congrès international du bâtiment bois moyenne et grande hauteur et mission à Bruxelles	Bordeaux (France) et Bruxelles (Belgique)	13-25 octobre 2023 (12 nuits)	Délégation canadienne, québécoise et internationale	Rym Isma Raoui		7 500,78 \$
Rencontre du comité permanent-Usages et évacuations	Ottawa (Ontario)	6-9 novembre 2023 (3 nuits)	Membres du comité permanent- Usages et évacuations	Rym Isma Raoui	100 % des dépenses ont été remboursées par CNRC	1 197,16 \$
Réunion du Comité technique du code CSA Z662, Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz	Victoria(Colombie-Britannique)	3-5 décembre 2023 (2 nuits)	Membres du comité	Pierre Gauthier	50 % des dépenses seront ren	2 848,84 \$
Rencontre à huis clos de la CCHCC et rencontre publique de la CCHCC	Halifax (Nouvelle-Écosse)	23-25 janvier 2024 (2 nuits)	Membres du comité des autres provinces	Benoît Descôteaux		1 103,81 \$
Formation NB IS Les inspecteurs en installation sous pression, doit suivre le cheminement obligatoire de formation : IS, puis AI et R pour pouvoir travailler comme inspecteur autorisé pour l'agence d'inspection. La formation IS est la deuxième formation du parcours.	Colombus	2023-04-16 au 2023-04-29	National Board of Boiler and Pressure Vessel Inspectors,	Assane Diop et Jean-Simon Désilet		9 053,72 \$
Formation NB AI Les inspecteurs en installation sous pression, doit suivre le cheminement obligatoire de formation : IS, puis AI et R pour pouvoir travailler comme inspecteur autorisé pour l'agence d'inspection. La formation AI est la deuxième formation du parcours.	Colombus	2023-06-11 au 2023-06-24	National Board of Boiler and Pressure Vessel Inspectors,	Meyer Messing et Jean-Simon Désilet		9 053,72 \$

Objet du déplacement	Endroit(s) visité(s)	Date et durée du voyage	Personnes rencontrées	Nom des participants	Commentaires	Total des coûts
Réunion annuelle du générale du comité National Board / ASME. Représentation de la RBQ. Participation aux discussions techniques, votes, présentations et aux séances des divers comités de codes ASME.	Las Vegas	2023-05-13 au 2023-05-19	Membres du comité National Board / ASME	Aziz Khassasi	1) Les frais de voyage, hôtel et repas sont pris en charge par le National Board of Boiler and Pressure Vessel Inspectors. 2) Seule l'indemnité forfaitaire de coucher est à réclamer.	96,40 \$
Réunion CSA Z7396.1	Toronto	2023-05-22 au 2023-05-25	Membres du comité CSA Z7396.1	Myriam St-Georges		1 846 \$
Représentation de la RBQ à titre de membre votant du CSA Z7396.1. Amélioration de la norme CSA Z7396.1 sur l'installation de réseaux de gaz médicaux, obtenir des réponses pour la francisation des examens.			Membres du Comité CSA-B51 (Groupe CSA, représentants des juridictions provinciales du Canada responsables des fabrications des équipements et installations sous pression et membres de l'industrie)			
Rencontre annuelle technique des comités ACL-TC & CSA-B51 Licence plate TSC Représentation de la RBQ à titre de membre votant des deux comités. Participation aux discussions techniques, votes, présentations aux séances des deux comités	Calgary	04-06-2023 au 09-06-2023	CASN, représentants des juridictions provinciales du Canada responsables des fabrications des équipements et installations sous pression nucléaires	Aziz Khassasi		2 603,00 \$
Rencontre à la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Sujets : le rôle de la juridiction pour l'inspection en fabrication, les codes applicables pour la fabrication des nouveaux réacteurs modulaires nucléaires....	Ottawa	2023-05-30	Membres du comité de Code NBIC – Part 3	Aziz Khassasi		170 \$
Rencontre NBIC Part-3 Comité de Code	St-Louis (Missouri) USA	2023-07-09 au 2023-07-14		Aziz Khassasi	et repas sont pris en charge par le National Board of Boiler and Pressure Vessel Inspectors. 2) Seule l'indemnité forfaitaire de coucher est à réclamer.	82 \$
Rencontre annuelle CSA-B51 & CSA-B52 Représentation de la RBQ à titre de membre votant du CSA-B51 et de vice-président du comité CSA-B52. Participation aux discussions techniques, votes, présentations et aux séances des deux comités.	Halifax	2023-09-13 au 2023-09-15	Comité CSA-B52 (Groupe CSA, représentants des juridictions provinciales du Canada responsables des fabrications des équipements et installations sous pression en réfrigération) et membres de l'industrie	Myriam St-Georges	repas (du 2 au 6 octobre sont pris en charge par le National Board of Vessels Inspectors., seule l'indemnité forfaitaire de coucher est à réclamer ainsi que les frais pour la nuitée du 1er octobre et du 2 octobre.	1 531,67 \$
Rencontre technique CSA B51-B52 Réunion annuelle de l'association des chefs inspecteurs (ACI) et			National Board, agences d'inspection, CNSC, représentants des juridictions provinciales du Canada responsables des fabrications des équipements et installations sous pression			
	Halifax	2023-09-11 au 2023-09-15		Aziz Khassasi		2 243,69 \$

Objet du déplacement	Endroit(s) visité(s)	Date et durée du voyage	Personnes rencontrées	Nom des participants	Commentaires	Total des coûts
Réunion tech annuelle NB-ASME et rencontre technique annuelle National Board annuelle : Interractions avec ASME, audits et responsabilités, revue des nouvelles éditions de Codes, participation aux discussions techniques, votes et présentations ASME & NB.	Colombus	2023-10-01 au 2023-10-06	ASME Agences d'inspection autorisées par l'ASME	Aziz Khssassi	1) Les frais de voyage, hôtel et repas (du 2 au 6 octobre sont pris en charge par le National Board of Vessels Inspectors. 2) Seule l'indemnité forfaitaire de coucher est à réclamer ainsi que les frais pour la nuitée du 1er octobre et possiblement les repas du 1er et 2 Octobre.	367,60 \$
Rencontre du comité NBIC Part-3 à titre de membre votant et représentant de la juridiction et agence d'inspection autorisée (RBQ).	San Antonio,Texas	2024-01-07 au 2024-01-12	Membres du comité de Code NBIC – Part 3	Aziz Khssassi	1) Les frais de voyage, hôtel, avion et repas sont pris en charge par le National Board of Boiler and Pressure Vessel Inspectors. 2) Seule l'indemnité forfaitaire de coucher est à réclamer. Les taxes sont incluses aux montants indiqués.	82,21 \$
Table stratégique canadienne sur l'harmonisation des codes de construction	Regina (Saskatchewan)	28 au 30 novembre 2024 (2 nuits)	sous-ministres des provinces et territoires responsables des codes de construction et les hauts dirigeants du CNRC	Ian Taillefer	Total vols Air Canada Michel Beaudoin et Ian Taillefer	1 567,57 \$

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-02

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2023-2024 :

- a) les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Aucun déplacement en avion ou en hélicoptère au Québec n'a été effectué.

L'information fournie à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17). [Dépenses - Régie du bâtiment du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/dépenses)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-03

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24) et peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/autres-documents/engagements-financiers-et-contrats.html>

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Annexe à la fiche RG-03		Campagnes de publicité et de sensibilisation 2023-2024 (contrats de moins de 25 000 \$)				
Campagnes de sensibilisation						
Nom de la campagne	Coût	Nom de la firme	Mode d'octroi	Média (ou moyen) choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
Formation continue obligatoire - Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)	5 000 \$	Interne RBQ - Interne CMEQ	Contrat négocié	Webinaire	Été et automne 2023	Sensibiliser les intervenants en électricité sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Formation continue obligatoire -Tutoriel en ligne	6 196 \$	Internet RBQ - MESS	Contrat négocié	Tutoriel en ligne sur le site Eb de la RBQ	2023-04-11	Sensibiliser les entrepreneurs sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire et les guider pour la déclaration de leurs heures de formation.
Choisir un entrepreneur pour vos rénovations	12 230 \$	Interne RBQ - Interne CMEQ	Contrat négocié	Vidéo en ligne sur le site Web de la RBQ	2023-10-26	Sensibilisation grand public sur 6 actions incontournables à poser pour choisir un bon entrepreneur.
	23 426 \$					
Congrès, Colloques et Salons						
Location espace, transport, montage kiosque et visibilité.	Coût	Nom de la firme	Mode d'octroi	Média (ou moyen) choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
Congrès de l'Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure 2023 (AQEI)	3 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	12 au 14 avril 2023	Partenariat avec l'AQEI - Sensibiliser les entrepreneurs sur la mission de la RBQ et sur les grands dossiers à venir
Salon MCEE organise conjointement par l'Institut canadien de plomberie et de chauffage (ICPC), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) et	7 046,70 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	19 et 20 avril 2023	Le Salon MCEE est le plus important salon sur la plomberie, le chauffage, la climatisation, la réfrigération, la ventilation, la protection incendie, l'électricité et l'éclairage dans l'est du Canada.
Congrès Association de la construction du Québec 2023 (ACQ)	5 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	5 et 6 mai 2023	Partenariat avec l'ACQ - Sensibiliser les entrepreneurs sur leur rôle et sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Séminaire de formation de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec 2023 (ATPIQ)	6 565 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	17 au 19 mai 2023	Partenariat avec l'ATPIQ - Sensibiliser sur leur rôle dans l'application de la réglementation (CBCS)
Congrès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec 2023 (AGSICQ)	12 947 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	20 au 23 mai 2023	Partenariat avec l'AGSICQ - Sensibiliser sur leur rôle dans l'application de la réglementation (CBCS)
Congrès de l'Association des stations de ski du Québec 2023	2 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	29 mai et 1er juin 2023	Partenariat avec ASSQ - Sensibiliser les intervenants sur leurs obligations
Congrès de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)	7 500 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	14 au 15 septembre 2023	Partenariat avec la CMMTQ- Sensibiliser les entrepreneurs sur leur rôle et sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Événements CONTECH - bâtiment 2023 (Qc et MTL)	14 208 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	5 oct. et 9 nov. 2023	Partenariat ExpoContech (Groupe Contex inc) - Informer les intervenants de la réglementation sur la construction en bois et en accessibilité (Code) et de la publication de nouveaux guides explicatifs
Congrès de la Corporation des maîtres électriciens du Québec 2023 (CMEQ)	15 985 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	19 au 22 octobre 2023	Partenariat avec la CMEQ - Sensibiliser les intervenants en électricité sur la réglementation et sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire; participation (kiosque RBQ) à l'ExpoShow
Congrès de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec 2023 (CEGQ)	5 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	19 au 22 octobre 2023	Partenariat avec la CEGQ - Sensibiliser les intervenants sur leur rôle et sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Expo habitation de Montréal	5 295 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Location espace	8 au 11 février 2024	Activité de sensibilisation et d'informations RBQ
Expo habitat Québec	2 445 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Location espace	22 au 25 février 2024	Activité de sensibilisation et d'informations RBQ
Salon de l'habitation Montréal	5 555 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Location espace	7 au 10 mars 2024	Activité de sensibilisation et d'informations RBQ
	92 547 \$					
Campagnes de publicité						
Nom de la campagne	Coût	Nom de la firme	Mode d'octroi	Média choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
Registre des entrepreneurs - 6 actions pour choisir un entrepreneur - Protégez-vous	4 500 \$	Protégez-vous	Gré à gré	Publicité / partenariat	1er juin 2023	Campagne de sensibilisation grand public
Formation continue obligatoire (FCO) - Constructo	3 250 \$	Médias transcontinental	Gré à gré	Publicité / partenariat	1er juin 2023	Sensibiliser les entrepreneurs sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Formation continue obligatoire (FCO) - Champions de la construction	4 725 \$	JBC Média inc	Gré à gré	Publicité / partenariat	21 juin 2023	Sensibiliser les entrepreneurs sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Formation continue obligatoire (FCO) - Calendrier ACQ	2 500 \$	Association de la construction du Québec	Gré à gré	Publicité / partenariat	17 octobre 2023	Sensibiliser les entrepreneurs sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Formation continue obligatoire (FCO) - Champions de la construction	4 727 \$	JBC Média inc	Gré à gré	Publicité / partenariat	7 novembre 2023	Sensibiliser les entrepreneurs sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Guide RBQ	3 250 \$	Médias transcontinental	Gré à gré	Publicité / partenariat	15 novembre 2023	Mise en valeur des guides RBQ pour les intervenants du milieu de la construction
Formation continue obligatoire (FCO) - Constructo	3 950 \$	Médias transcontinental	Gré à gré	Publicité / partenariat	30 novembre 2023	Sensibiliser les entrepreneurs sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Formation continue obligatoire (FCO) - Magasine Construire)ACQ)	4 050 \$	CPS Média	Gré à gré	Publicité / partenariat	14 décembre 2023	Sensibiliser les entrepreneurs sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
	30 952 \$					

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-04

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Événement organisé par la RBQ :

Aucun événement n'a été organisé par la RBQ pour cette période.

Événement organisé par un professionnel ou par une firme externe :

Aucun événement n'a été organisé par un professionnel ou par une firme externe pour cette période.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-05

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Organisées par le ministère ou l'organisme :

Nous n'avons pas de formation de communication organisée par le ministère ou l'organisme.

Données par une firme externe :

- Montant : 645 \$

Nom du fournisseur : Communication interne – Les Affaires

But visé par la dépense : Amélioration des compétences en communication interne

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/autres-documents/depenses/>

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-06

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Les informations sur les contrats figurent dans le tableau annexé à la présente fiche.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information est aussi disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-06_ANNEXE 1

1er avril 2023 au 31 janvier 2024

Contrats octroyés			
#	Fournisseur	Montant contrat	Description
1	Lise Poulin	5 100,00 \$	Expertise-conseil et coaching pour la rédaction de descriptions d'emplois
2	Les Placements Euro (Québec) Ltée	5 247,00 \$	Travaux de réparation et de peinture pour certaines salles de conférence et corridor du 800, place D'Youville
3	Artopex inc.	8 491,43 \$	Achat de 48 casiers section vestiaire pour le bureau de Longueuil
4	Société Juricomptable inc.	12 300,00 \$	Concevoir et diffuser une formation spécialisée en juricomptabilité
5	9058-7726 Québec inc. (Auberge Godefroy)	15 000,00 \$	Journées des gestionnaires de la VPRCO pour 2023
6	Google LLC	15 229,07 \$	Achat de publicités Google Ads pour la promotion du Registre des détenteurs de licence
7	Édilex inc.	16 908,79 \$	Licence et abonnement à la plateforme Edilexpert - Système de rédaction de document d'appel d'offres en ligne
8	Société Plan de Vol inc.	17 592,65 \$	Licence et abonnement à la plateforme Idside en ligne et sa version mobile
9	Le Cabinet de relations publiques NATIONAL inc.	19 750,00 \$	Analyse de données récoltées sur les sinistres causés par les dégâts d'eau
10	Canadian Standards Association	20 000,00 \$	Achat de normes en format papier
11	Solotech inc.	20 000,00 \$	Installation et configuration des systèmes de visioconférences
12	Le 1620 inc. (Delta Trois-Rivières)	21 788,00 \$	Rencontre sectorielle des employés de la Vice-présidence à la réglementation et à l'innovation les 23 et 24 novembre 2023.
13	Mallette s.e.n.c.r.l.	24 500,00 \$	Audit sur la qualité des contrôles effectués à chaque étape du processus de formation de l'Association des entrepreneurs en maçonnerie du Québec
14	Hôtel Montfort inc.	24 750,00 \$	Réunion biannuelle des gestionnaires de la RBQ les 2 et 3 novembre 2023.
15	Terranova Worldwide Corporation	24 752,70 \$	Programme de sensibilisation à la cybersécurité

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-07

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-08

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024:

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-09

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous- traitants dans le domaine des TI en 2023-2024.

m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous- traitants dans le domaine des TI en 2023-2024.

Aucune pénalité n'a été appliquée.

Pour les sous-questions a), b), d), e), f), g) et i) l'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 \$ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressource informationnelles à l'adresse suivante :

<https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-10

Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :

- a) les coûts estimés par année;
- b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
- c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
- d) la liste des fournisseurs;
- e) une copie du plan de déploiement.

1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/faire-affaire-gouvernement/services-organisations-publiques/services-de-plateformes-technologiques/courtier-infonuagique>.

Un projet est en cours avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) pour transférer les serveurs applicatifs de la RBQ vers l'infonuagique au courant de l'année 2024-2025. Les coûts et les fournisseurs retenus pour offrir les services seront connus ultérieurement.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-11

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2023-2024, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I a) au Québec
 - II b) à l'extérieur du Québec

Du 1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024	
Ce tableau correspond aux dépenses pour les membres de la haute direction.	
Dépenses	Du 1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024
a) la photocopie	7 701,38 \$
b) le mobilier de bureau	0 \$
c) l'ameublement - divers mobiliers pour la RBQ	0 \$
d) décoration et embellissement	0 \$
e) le distributeur d'eau de source	0 \$
f) le remboursement des frais de transport	18 591,12 \$
g) le remboursement des frais d'hébergement	13 996,69 \$
h) le remboursement des frais de repas	5 233,16 \$
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	0 \$
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement • au Québec • à l'extérieur du Québec	10 919,30 \$ 0 \$
Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.	

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-12

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le coût des contrats téléphoniques;
- b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
- d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- e) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
- f) les coûts d'acquisition des appareils;
- g) le coût d'utilisation des appareils;
- h) les noms des fournisseurs;
- i) les ordinateurs portables;
- j) les iPad ou autre type de tablette électronique.

1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

b) 230,04 \$

c) 42,33 \$

d) 336,00 \$

Pour les sous-questions a), f), g) et h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25). <https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/autres-documents/depenses/>.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-13

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre d'employés permanents et temporaires.
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
- q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

La réponse aux questions a), b), c), d), e), f), g), i), j), k), l), m), n), p) sera transmise par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;

Aucun poste n'a été aboli du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024.

q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025: le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Régions administratives	2023-2024
	(Au 31 janvier 2024)
01 Bas-Saint-Laurent	2
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1
03 Capitale-Nationale	39
04 Mauricie	4
05 Estrie	3
06 Montréal	27
07 Outaouais	2
08 Abitibi-Témiscamingue	0
13 Laval	13
16 Montérégie	13
Total	104

Le suivi des effectifs gouvernementaux s’effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l’adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L’information relative à l’utilisation des ressources humaines est présente au rapport annuel de gestion.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-14

- a) Pour chaque ministère et organisme pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 : le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.
- b) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

- a) **Le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

- b) **Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines**

Les règles gouvernementales relatives au taux de renouvellement de l'effectif à la suite des départs à la retraite ont pris fin le 31 mars 2015.

- c) **Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats**

Au cours de la période du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024, la Régie du bâtiment du Québec a engagé 11 retraités de la fonction publique par voie de recrutement à titre d'employé occasionnel.

Au cours de cette même période, la Régie du bâtiment du Québec n'a octroyé aucun contrat de services professionnels à un retraité de la fonction publique ou parapublique.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-15

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2023-2024 en indiquant pour chacun d'eux :

a) l'emplacement de la location;

b) la superficie totale pour chaque local loué;

c) le coût total de ladite location;

d) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1^{er} avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;

e) la durée du bail;

f) le propriétaire de l'espace loué;

g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation;

h) la superficie totale réellement occupée;

i) la superficie inoccupée;

j) le coût de location au mètre carré;

k) le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Les informations demandées sur les baux sont fournies en annexe à la présente fiche.

d) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés:

OBJET	COÛT
Coût des travaux liés à la modernisation du bureau de Longueuil au 201, Place Charles-Lemoyne	10 161,58 \$
Travaux de peinture au 800, place d'Youville et achat et installation d'un logo de la RBQ	6 427,00 \$

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27) à l'adresse suivante :

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/autres-documents/depenses/>

À noter qu'il n'y a aucun coût lié à une résiliation de bail en cours d'année.

Annexe - Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes

Emplacement	Durée du bail
Location - bureau 170 rue de l’Hôtel-de-Ville, bureau 120 Gatineau	Entente d’occupation ¹
Location - bureau 3885 boul. Harvey, 4 ^{ème} étage Saguenay	1995-06-01 2028-12-31
Location - bureau 1800 le Corbusier, 1 ^{er} étage Laval	2000-05-01 2025-04-30
Location - bureau 201 Place Charles-Lemoyne, bureau 3.10 Longueuil	Entente d’occupation ¹
Location - bureau 255 boul. Crémazie Est Montréal	2020-07-17 2030-12-16
Location - bureau 800 Place d’Youville Québec	2004-11-01 2026-10-31
Location – entrepôt 1665 boul. Wilfrid-Hamel Québec	Entente d’occupation ¹
Location - bureau 337 rue Moreault, 1 ^{er} étage Rimouski	Entente d’occupation ¹
Location - bureau 180 boul Rideau Rouyn-Noranda	Entente d’occupation ¹
Location – bureau 200, rue Belvédère Nord, bureau 4.10 Sherbrooke	Entente d’occupation ¹
Location – bureau 100, rue Laviolette, bureau 115 Trois-Rivières	Entente d’occupation ¹
Location – bureau 75 rue de Port-Royal Est Montréal	2021-02-01 2026-01-31

¹ Pour tous les espaces de bureau dont la SQI est propriétaire, une entente d’occupation gouverne l’accord entre la SQI et la RBQ. L’entente d’occupation peut prendre fin suivant un préavis de départ de trois mois.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-16

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2023-2024, fournir :

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
- b) La valeur estimée de ceux-ci;
- c) Les coûts d'entretien annuel;
- d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Aucun actif immobilier excédentaire inoccupé.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-17

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir:

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Type de travaux	Nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux	Coût
Travaux de peinture dans le secteur de la présidence à Québec	Travaux réalisés par le propriétaire	1 392,95 \$
Achat et installation d'un logo pour la salle de rencontre de la présidence à Québec	Les ateliers de l'EDQ	1 180,00 \$
TOTAL		2 572,95 \$

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-18

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2023-2024, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) la masse salariale totale par cabinet;
- e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- f) la prime de départ versée, le cas échéant;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- l) si l'employée a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-19

Liste des sommes d'argent versées en 2023-2024 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-20

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère:

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
- g) les prévisions pour 2024-2025

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

La Régie du bâtiment du Québec comptait une personne hors structure au 31 janvier 2024.

- b) Poste : Cadre, conseiller au PDG
- c) Salaire : 110 937,00 \$
- d) Assignation initiale : Service de la qualité des travaux et du soutien aux inspecteurs.
Assignation actuelle : Bureau du président-directeur général.
- e) Date assignation hors structure: 2023-12-14
- f) Date de fin d'assignation hors structure : Non connue

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-21

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant:

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-22

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2023-2024, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) par catégorie d'âge;
- c) prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-23

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Aucune personne de la RBQ n'était dans cette situation.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-24

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2023-2024, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

Du 1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024	
Fournisseurs / Nature du service	Coûts
Centre d’acquisitions gouvernementales (droit d’auteur revue de presse écrite – 46 personnes)	14 696,87 \$
I.C.I. Influence communications inc. (Veille des médias électroniques pour abonnement annuel - tarifs de droit d'auteur)	10 870,66 \$
I.C.I. Influence communications inc. (revue de presse écrite)	6 572,51 \$
LCP. (abonnement Le courrier Parlementaire)	2 100,00 \$
Éditions juridiques FD (abonnement procédure pénale annotée)	145,00 \$
Éditions Yvon Blais (la Référence)	3 228,36 \$
Éditions Yvon Blais (mises à jour de l’ouvrage : Accès à l’info loi annotée)	882,00 \$
SOQUIJ (Azimut et plumitifs)	111 563,66 \$
SOQUIJ (L’Express)	800,00 \$
Publications du Québec (Légisquebec)	70,00 \$
Wilson Lafleur (renouvellement de l’abonnement aux ouvrages : La société par actions au QC, le Code de procédure civile, le Code Civil annoté, la Corporation sans but lucratif et le Code civil du Québec)	1 070,00 \$

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-25

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Aucune somme n'a été déboursée par la RBQ à cet effet pendant la période.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-26

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines;
- h) la fréquence moyenne de mise à jour;
- i) le responsable du contenu sur le site.

Registre des détenteurs de licence

<https://www.pes.rbq.gouv.qc.ca/RegistreLicences>

- a) **Le nom du site Web** : Registre des détenteurs de licence.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : CSPQ (nouveau nom : MCN)
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** : ces coûts sont compris dans l'entente globale avec le MCN et le MESS.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucun coût de modernisation ou de refonte en 2023-2024.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.

Microsite sur le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neuf

<http://www.garantie.gouv.qc.ca/>

- a) **Le nom du site Web** : Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : CSPQ (maintenant le MCN)
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2023-2024.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** : Inclus dans l'entente globale avec le MCN et le MTESS.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucun coût de modernisation ou de refonte en 2023-2024.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec le MCN.

Parcours personnalisé sur le chapitre Bâtiment du Code de sécurité

<http://www.services.rbq.gouv.qc.ca/>

- a) **Le nom du site Web** : Parcours personnalisé sur le chapitre Bâtiment du Code de sécurité.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : Timeless Technologies
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2023-2024.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** :
 - Hébergement et entretien** : 170\$/mois
 - Mise à jour** : Aucuns frais. Les mises à jour sont effectuées à l'interne.
- j) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucuns frais. Frais de mise à jour du serveur inclus dans l'entente globale.
- k) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec le MCN.

Site Web de la Régie du bâtiment du Québec

www.rbq.gouv.qc.ca

- a) **Le nom du site Web** : Site Web de la Régie du bâtiment du Québec.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : Le MTESS et la firme Infoglobe en 2011.
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** :
 - **Hébergement** : Inclus dans l'entente globale avec le MCN.
 - **Entretien** : Inclus dans l'entente globale avec le MESS.
 - **Mise à jour** : Aucun coût pour 2023-2024.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucun coût de modernisation ou de refonte en 2023-2024.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec le MCN.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-27

Pour 2023-2024, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes et organismes rencontrés;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-28

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2023-2024:

- a) le détail des mandats;
- b) le coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- f) l'objet;
- g) les dates.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-29

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-30

Le détail des crédits périmés et reportés et pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-31

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2024-2025.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2023-2024 de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-32

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-33

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 et 2025-2026, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024

Aucune somme n’a été reçue par la RBQ en provenance du gouvernement fédéral.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-34

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Les dispositions relatives au versement du boni au rendement exceptionnel ont pris fin. La dernière période de référence visée pour l'octroi du dernier boni au rendement ne pouvait être postérieure au 30 mars 2019. De ce fait, aucun versement de bonis n'a été effectué en 2023-2024.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-35

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2023-2024, aucun boni ou autre rémunération variable fondés sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-36

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat. ·

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

Aucune prime de départ (incluant les montants versés pour bris de contrat) n'a été versée.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-37

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-38

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2023-2024 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2024-2025. Pour chacun de ces programmes existants en 2023-2024, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-39

Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-40

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres), indiquer :

a) la dépense totale (opération et capital);

b) les grands dossiers en cours;

c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;

d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI

e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

a) Sommairement, la dépense totale, du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024, se détaille comme suit :

Objets de coûts	Type	Montant
Acquisitions matérielles et logicielles et services informatiques	Fonctionnement	7 767 800 \$
Acquisitions matérielles et logicielles et services informatiques	Capitalisable	450 487 \$

b) Les informations sont disponibles au tableau de bord
(site Internet : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)

d) et e) Seront transmises par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-41

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le taux d'absentéisme.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-42

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

- a) 56 475, 70 \$ du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024
- b) **Ordres professionnels**
Barreau du Québec
Ordre des architectes du Québec
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
Ordre des ingénieurs du Québec
- c) 51 employés

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-43

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

La Régie du bâtiment du Québec n'a effectué aucun sondage ou enquête d'opinion en date du 31 janvier 2024.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-44

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024

Aucune somme n'a été déboursée par la RBQ à cet effet pendant la période.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-45

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2023-2024
- b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2023-2024 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante:
<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-46

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Aucun budget prévu pour le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Les coûts pour la mise en œuvre des mesures sont prévus au budget annuel de fonctionnement de la RBQ.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024 est disponible sur le site Internet de la RBQ à l'adresse suivante :

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Publications/francais/plan-action-personnes-handicapes.pdf>

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-47

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l’organisme contenue dans les plans d’actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l’état d’avancement de la mesure : h) Plan d’action de développement durable.

Budget prévu : 5 000 \$

Sommes investies :

860,02 \$ ont été investies pour les activités institutionnelles dans le cadre du mois de la nutrition :

- 1 conférence en ligne (1 heure disponible pour le personnel RBQ)
- Actualités et recettes disponibles pour le personnel

Nouveau plan d’action de développement durable 2023-2028 (PADD)

Le PADD de la RBQ a été adopté par le conseil d’administration à sa séance du 22 novembre 2023. Il comprend 8 actions et prend en comptes les 2 orientations suivantes :

- **Orientation 1 :** Faire du Québec un pôle d’innovation et d’excellence en matière d’économie verte et responsable
- **Orientation 5 :** Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l’innovation

État d’avancement :

#	Action	Indicateur	État d’avancement
1	Sensibiliser l’industrie de la construction en matière d’économie circulaire	Nombre d’actions réalisées dans le but de sensibiliser l’industrie de la construction en matière d’économie circulaire	Non débuté
2	Soutenir le développement des compétences vertes des entrepreneurs ou constructeurs-propriétaires	Proportion des examens administrés mesurant des compétences en développement durable	Non débuté
3	Évaluer la durabilité des interventions	Proportion des nouveaux projets ou initiatives pour lesquels une évaluation de la durabilité a été réalisée à la phase initiale	Non débuté
4	Favoriser les acquisitions responsables	Proportion des acquisitions intégrant des composantes responsables	Non débuté
5	Accroître la performance environnementale des systèmes numériques	Indice de maturité numérique	Non débuté
6	Améliorer la performance de la valorisation des matières résiduelles des bureaux occupés par la RBQ	Nombre d’établissements nouvellement attestés <i>ICI on recycle</i> + ayant atteint le niveau Performance, par année	Non débuté
7	Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers	Réduction des émissions de GES associés à la flotte de véhicules légers de la RBQ par rapport à la mesure initiale	Non débuté
8	Faire la promotion des modes de transport collectif et actif auprès du personnel	Nombre d’activités de sensibilisation offertes aux membres du personnel	Non débuté

Le Plan d'action de développement durable est disponible sur le site Internet de la RBQ :
[Publication du Plan d'action de développement durable 2023-2028 - Régie du bâtiment du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.rbq.qc.ca/publication-du-plan-daction-de-developpement-durable-2023-2028)

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-48

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-49

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organismes contenue dans les plans d'action, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de : III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.

L'information de tout autre plan d'action ministériel ou interministériel se retrouve notamment au Rapport annuel de gestion ainsi qu'aux plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-50

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2023-2024, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) Nombre total d'employé au sein du ministère ou de l'organisme;
- b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
- c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023;
- d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.
- e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante:

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-51

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

10 336,14 \$ du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RG-52

Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2023-2024 :

- a) Les sommes dépensées;
- b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

a) b) Sommes dépensées

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, aucune somme n'a été dépensée pour les services du Programme d'aide aux employés. En effet, la Régie est affiliée au PAE gouvernemental géré par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-53

Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 ou ayant cours en 2023-2024 auprès d'une firme de consultation :

- a) Copie du contrat;
- b) Date de fin prévue du contrat;
- c) Valeur prévue du contrat;
- d) Sommes dépensées à ce jour.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-54

Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 21).

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/autres-documents/depenses/>

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-55

Liste des toutes les formations (incluant les formation continues et celles menant à l'obtention d'un diplôme), conférence, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2023-2024. Indiquer :

- A) lieu;
- B) le coût;
- C) la ou les dates de participation;
- D) le nombre de participants;
- E) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
- F) le nom de la formation ou de l'activité.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/autres-documents/depenses/>

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-56

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.
--

<u>Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024</u> Il n'y a eu aucun concours en 2023-2024.
--

SOURCE : SGAI
COLLABORATION :
VALIDATION : SGAI
DATE : 2024-03-25

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-57

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme;
- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communication. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;

16 employés
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;

budget global de la direction des communication : 2 562 400 \$
- d) Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information est disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement : <https://seao.ca/>.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-58

Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez indiquer : a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information; b) le type d'incidents; c) les sommes dépensées en gestion des incidents.
--

En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la Loi sur l'accès.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-59

Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
- b) Heures de stages effectués;
- c) Rémunération totale déboursée.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

- a) Nombre de stagiaires reçus :

Au 31 janvier 2024, on dénombre 14 personnes ayant œuvré comme stagiaires à la RBQ au cours de la période 2023-2024.

- b) Heures de stages effectuées :

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

- c) Rémunération totale déboursée :

Au 31 janvier 2024, la rémunération des stagiaires pour la période 2023-2024 s'élève à 102 590,46 \$.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-60

Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones :

fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-61

Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans ;

<u>Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024</u>
L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (https://www.seao.ca/).

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-62

Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>).

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-63

Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-64

Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-65

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l’application des lois dont votre ministère est responsable de l’application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

En vertu de l’application de la Loi sur le bâtiment, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ne perçoit aucune amende et ne détient pas de renseignements relatifs à la perception des amendes. Ce volet relève du Bureau des infractions et des amendes (BIA) du ministère de la Justice du Québec. Ce bureau a la responsabilité de produire ces données.

SOURCE : Vice-présidence aux enquêtes
COLLABORATION : --
VALIDATION : Jean-François Paquet
DATE : 2024-03- 07

Tarification 2024

MONTANTS DES AMENDES – 2024		
Articles visés	Activités visées	Montants des amendes
196 al. 1	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, dans le cas d'un individu.	1 347 \$ à 6 731 \$
196 al. 1	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, dans le cas d'une personne morale.	4 036 \$ à 20 191 \$
196 al. 2	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, en cas d'une première récidive dans le cas d'un individu.	2 692 \$ à 8 076 \$
196 al. 2	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, en cas d'une première récidive dans le cas d'une personne morale.	8 076 \$ à 40 377 \$
196 al. 3	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, pour toute récidive additionnelle, dans le cas d'un individu.	8 076 \$ à 24 226 \$
196 al. 3	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, pour toute récidive additionnelle, dans le cas d'une personne morale.	24 226 \$ à 121 133 \$
196.1 al. 1	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'un individu.	3 363 \$ à 16 825 \$
196.1 al. 1	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'une personne morale.	10 093 \$ à 50 473 \$

MONTANTS DES AMENDES – 2024		
Articles visés	Activités visées	Montants des amendes
196.1 al. 2	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'un individu en cas d'une première récidive, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au double	6 726 \$ à 33 650 \$
196.1 al. 2	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'une personne morale en cas d'une première récidive, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au double	20 186 \$ à 100 946 \$
196.1 al. 2	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'un individu, pour toute récidive additionnelle, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au triple	10 089 \$ à 50 475 \$
196.1 al. 2	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'une personne morale, pour toute récidive additionnelle, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au triple	30 279 \$ à 151 419 \$
196.1.1	Contravention au deuxième alinéa de l'article 56 ou au paragraphe 5° de l'article 194, dans le cas d'un individu.	13 460 \$ à 100 945 \$
196.1.1	Contravention au deuxième alinéa de	40 377 \$ à 201 888 \$

MONTANTS DES AMENDES – 2024		
Articles visés	Activités visées	Montants des amendes
	l'article 56 ou au paragraphe 5° de l'article 194, dans le cas d'une personne morale.	
196.2	Constructeur-propriétaire ou entrepreneur qui est partie à un contrat de prêt d'argent, alors que le prêteur refuse ou omet de fournir la déclaration prévue, ou qu'il sait que ce prêteur ou l'un de ses dirigeants a été déclaré coupable d'un acte criminel, infraction, dans le cas d'un individu.	6 731 \$ à 33 648 \$
196.2	Constructeur-propriétaire ou entrepreneur qui est partie à un contrat de prêt d'argent, alors que le prêteur refuse ou omet de fournir la déclaration prévue, ou qu'il sait que ce prêteur ou l'un de ses dirigeants a été déclaré coupable d'un acte criminel, infraction, dans le cas d'une personne morale.	20 191 \$ à 100 945 \$
197	Contravention au premier alinéa de l'article 35.2, au premier alinéa de l'article 37.1, au premier alinéa de l'article 65.2 ou à l'article 65.3, dans le cas d'un individu.	6 731 \$ à 33 648 \$
197	Contravention au premier alinéa de l'article 35.2, au premier alinéa de l'article 37.1, au premier alinéa de l'article 65.2 ou à l'article	20 191 \$ à 100 945 \$

MONTANTS DES AMENDES – 2024		
Articles visés	Activités visées	Montants des amendes
	65.3, dans le cas d'une personne morale.	
197.1 par. 1°	Contravention à l'un des articles 46 ou 48, dans le cas d'un individu – sans la catégorie ou la sous-catégorie appropriée.	6 731 \$ à 33 648 \$
197.1 par. 1°	Contravention à l'un des articles 46 ou 48, dans le cas d'une personne morale - sans la catégorie ou la sous-catégorie appropriée.	20 190 \$ à 100 945 \$
197.1 par. 2°	Contravention à l'un des articles 46 ou 48, dans le cas d'un individu - sans licence.	13 460\$ à 100 945\$
197.1 par. 2°	Contravention à l'un des articles 46 ou 48, dans le cas d'une personne morale - sans licence.	40 377 \$ à 201 888 \$
197.2	Quiconque agit à titre de prête-nom, fait appel à un prête-nom ou a un prête-nom parmi ses dirigeants lors d'une demande de licence ou à tout moment pendant la période de validité de cette licence, dans le cas d'un individu.	13 460 \$ à 100 945 \$
197.2	Quiconque agit à titre de prête-nom, fait appel à un prête-nom ou à un prête-nom parmi ses dirigeants lors d'une demande de licence ou à tout moment pendant la période de validité de cette licence, dans le cas d'une personne morale.	40 377 \$ à 201 888 \$
198	Défaut de se conformer à une ordonnance	6 731 \$ à 33 648 \$

MONTANTS DES AMENDES – 2024		
Articles visés	Activités visées	Montants des amendes
	rendue en vertu des articles 123 ou 124, dans le cas d'un individu.	
198	Défaut de se conformer à une ordonnance rendue en vertu des articles 123 ou 124, dans le cas d'une personne morale.	20 190 \$ à 100 945 \$
199 al. 1	Quiconque agit de manière à compromettre directement et sérieusement la sécurité du public, dans le cas d'un individu.	6 731 \$ à 33 648 \$
199 al. 1	Quiconque agit de manière à compromettre directement et sérieusement la sécurité du public, dans le cas d'une personne morale.	20 191 \$ à 100 945 \$
199 al. 2	En cas de récidive, quiconque agit de manière à compromettre directement et sérieusement la sécurité du public, dans le cas d'un individu.	13 460 \$ à 100 945 \$
199 al. 2	En cas de récidive, quiconque agit de manière à compromettre directement et sérieusement la sécurité du public, dans le cas d'une personne morale.	40 377 \$ à 201 888 \$
199.1	Quiconque fournit de renseignement qu'il sait faux ou trompeur à l'occasion d'une communication faite en	2 400 \$ à 24 010 \$

MONTANTS DES AMENDES – 2024		
Articles visés	Activités visées	Montants des amendes
	vertu de l'article 129.2.1 ou contrevient à l'article 129.2.2, dans le cas d'un individu.	
199.1	Quiconque fournit un renseignement qu'il sait faux ou trompeur à l'occasion d'une communication faite en vertu de l'article 129.2.1 ou contrevient à l'article 129.2.2, dans le cas d'une personne morale.	12 004 \$ à 300 123 \$
199.1	Quiconque fournit un renseignement qu'il sait faux ou trompeur à l'occasion d'une communication faite en vertu de l'article 129.2.1 ou contrevient à l'article 129.2.2, dans le cas d'un individu en cas de récidive, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au double.	4 800 \$ à 48 020 \$
199.1	Quiconque fournit un renseignement qu'il sait faux ou trompeur à l'occasion d'une communication faite en vertu de l'article 129.2.1 ou contrevient à l'article 129.2.2, dans le cas d'une personne morale en cas de récidive, les montants minimums et maximums sont portés au double.	24 008 \$ à 600 246 \$

4047 (2024-01)

	2017	2018-01-01 à 2018-09-03	2018-09-04 à 2018-12-31	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<u>Art. 53</u> Omission d’informer structure juridique <u>Art. 67</u> • Modification renseignement ou document • Répondant • Structure juridique <u>Art. 49 al.2</u> Proprio travaux • Inst. électricité • Inst. gaz • Inst. pétrolière <u>Art. 57.1</u> Affichage <u>Art. 194 (4)</u> Entrave	Pers. Physique 1 105 à 5 523 \$ Pers. Morale 3 314 à 16 569 \$ <i>Art. 196</i>	Pers. Physique 1 122 à 5 606 \$ Pers. Morale 3 364 à 16 818 \$ <i>Art. 196</i>	Pers. Physique 1 122 à 5 606 \$ Pers. Morale 3 364 à 16 818 \$ <i>Art. 196</i>	Pers. Physique 1 147 à 5 730 \$ Pers. Morale 3 438 à 17 190 \$ <i>Art. 196</i>	Pers. Physique 1 169 à 5 841 \$ Pers. Morale 3 504 à 17 522 \$ <i>Art. 196</i>	Pers. Physique 1 181 à 5 902 \$ Pers. Morale 3 540 à 17 704 \$ <i>Art. 196</i>	Pers. Physique 1 209 à 6 044 \$ Pers. Morale 3 625 à 18 131 \$ <i>Art. 196</i>	Pers. Physique 1 286 \$ à 6 427 \$ Pers. Morale 3 854 \$ à 19 279 \$ <i>Art. 196</i>	Pers. Physique 1 347 \$ à 6 731 \$ Pers. Morale 4 036 \$ à 20 191 \$ <i>Art. 196</i>
<u>Art. 56</u> Céder sa licence <u>Art. 194 (5)</u> • Utilisé le numéro de licence • Utilisé le nom	Pers. Physique 11 047 à 82 844 \$ Pers. Morale 33 138 à 165 687 \$ <i>Art. 196.1.1</i>	Pers. Physique 11 213 à 84 087 \$ Pers. Morale 33 635 à 168 172 \$ <i>Art. 196.1.1</i>	Pers. Physique 11 213 à 84 087 \$ Pers. Morale 33 635 à 168 172 \$ <i>Art. 196.1.1</i>	Pers. Physique 11 461 à 85 945 \$ Pers. Morale 34 378 à 171 889 \$ <i>Art. 196.1.1</i>	Pers. Physique 11 682 à 87 604 \$ Pers. Morale 35 041 à 175 206 \$ <i>Art. 196.1.1</i>	Pers. Physique 11 803 à 88 515 \$ Pers. Morale 35 405 à 177 028 \$ <i>Art. 196.1.1</i>	Pers. Physique 12 087 à 90 648 \$ Pers. Morale 36 258 à 181 294 \$ <i>Art. 196.1.1</i>	Pers. Physique 12 852 \$ à 96 386 \$ Pers. Morale 38 553 \$ à 192 770 \$ <i>Art. 196.1.1</i>	Pers. Physique 13 460 \$ à 100 945 \$ Pers. Morale 40 377 \$ à 201 888 \$ Art. 196.1.1

TABLEAU DES AMENDES									
	2017	2018-01-01 à 2018-09-03	2018-09-04 à 2018-12-31	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<u>Art. 65.2</u> Licence restreinte • Avoir soumissionné • Conclure un contrat <u>Art. 65.3</u> Licence restreinte Général vs. Sous-traitant	Pers. physique 5 523 à 27 614 \$ Pers. morale 16 569 à 82 844 \$ <i>Art. 197</i>	Pers. physique 5 606 à 28 028 \$ Pers. morale 16 818 à 84 087 \$ <i>Art. 197</i>	Pers. physique 5 606 à 28 028 \$ Pers. morale 16 818 à 84 087 \$ <i>Art. 197</i>	Pers. physique 5 730 à 28 647 \$ Pers. morale 17 190 à 85 945 \$ <i>Art. 197</i>	Pers. physique 5 841 à 29 200 \$ Pers. morale 17 522 à 87 604 \$ <i>Art. 197</i>	Pers. physique 5 902 à 29 504 \$ Pers. morale 17 704 à 88 515 \$ <i>Art. 197</i>	Pers. physique 6 044 à 30 215 \$ Pers. morale 18 131 à 90 648 \$ <i>Art. 197</i>	Pers. physique 6 427 \$ à 32 128 \$ Pers. morale 19 279 \$ à 96 386 \$ <i>Art. 197</i>	Pers. physique 6 731 \$ à 33 648 \$ Pers. morale 20 191 \$ à 100 945 \$ <i>Art. 197</i>
<u>Art. 194 (1)</u> Demande de licence • Fausse déclaration • Omettre des renseignements <u>Art. 194 (2)</u> Document prescrit • Fausse déclaration • Usage document faux	Pers. Physique 2 761 à 13 808 \$ Pers. Morale 8 283 à 41 422 \$ <i>Art. 196.1</i>	Pers. Physique 2 802 \$ à 14 015 \$ Pers. Morale 8 407 \$ à 42 043 \$ <i>Art. 196.1</i>	Pers. Physique 2 802 à 14 015 \$ Pers. Morale 8 407 \$ à 42 043 \$ <i>Art. 196.1</i>	Pers. Physique 2 864 à 14 325 \$ Pers. Morale 8 593 \$ à 42 972 \$ <i>Art. 196.1</i>	Pers. Physique 2 919 à 14 601 \$ Pers. Morale 8 759 à 43 801 \$ <i>Art. 196.1</i>	Pers. Physique 2 949 à 14 753 \$ Pers. Morale 8 850 à 44 257 \$ <i>Art. 196.1</i>	Pers. Physique 3 020 à 15 109 \$ Pers. Morale 9 063 à 45 324 \$ <i>Art. 196.1</i>	Pers. Physique 3 211 \$ à 16 065 \$ Pers. Morale 9 637 \$ à 48 193 \$ <i>Art. 196.1</i>	Pers. Physique 3 363 \$ à 16 825 \$ Pers. Morale 10 093 \$ à 50 473 \$ <i>Art. 196.1</i>
<u>Art. 129.2.1</u> Fournir des renseignements faux <u>Art. 129.2.2</u> • Exercer des représailles • Menacer de représailles	n/a	n/a	Pers. Physique 2 000 à 20 000 \$ Pers. Morale 10 000 à 250 000 \$ <i>Art. 199.1</i>	Pers. Physique 2 044 à 20 442 \$ Pers. Morale 10 221 à 255 525 \$ <i>Art. 199.1</i>	Pers. Physique 2 083 à 20 837 \$ Pers. Morale 10 418 à 260 457 \$ <i>Art. 199.1</i>	Pers. Physique 2 105 à 21 054 \$ Pers. Morale 10 526 à 263 166 \$ <i>Art. 199.1</i>	Pers. Physique 2 156 à 21 561 \$ Pers. Morale 10 780 à 269 508 \$ <i>Art. 199.1</i>	Pers. Physique 2 292 \$ à 22 926 \$ Pers. Morale 11 462 \$ à 286 568 \$ <i>Art. 199.1</i>	Pers. Physique 2 400 \$ à 24 010 \$ Pers. Morale 12 004 \$ à 300 123 \$ <i>Art. 199.1</i>

TABLEAU DES AMENDES

	2017	2018-01-01 à 2018-09-03	2018-09-04 à 2018-12-31	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<u>Art. 197.2</u> Prête-nom	n/a	n/a	Pers. Physique 11 213 à 84 087 \$ Pers. Morale 33 635 à 168 172 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 11 461 à 85 945 \$ Pers. Morale 34 378 à 171 889 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 11 682 à 87 604 \$ Pers. Morale 35 041 à 175 206 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 11 803 à 88 515 \$ Pers. Morale 35 405 à 177 028 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 12 087 à 90 648 \$ Pers. Morale 36 258 à 181 294 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 12 852 \$ à 96 386 \$ Pers. Morale 38 553 \$ à 192 770 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 13 460 \$ à 100 945 \$ Pers. Morale 40 377 \$ à 201 888 \$ <i>Art. 197.2</i>
<u>Art. 200</u> Aide à la commission d’une infraction (actes) <u>Art. 201</u> Aide à la commission d’une infraction (encouragements)	Même amende que l’infraction reprochée	Même amende que l’infraction reprochée	Même amende que l’infraction reprochée	Même amende que l’infraction reprochée	Même amende que l’infraction reprochée	Même amende que l’infraction reprochée	Même amende que l’infraction reprochée	Même amende que l’infraction reprochée	Même amende que l’infraction reprochée

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-66

Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>).

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-67

Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2023-2024 de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-68

Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

Immeubles

La RBQ n'est pas propriétaire d'immeubles. La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures (SQI).

Meubles

La valeur nette comptable des meubles au 31 janvier 2024 est 485 462 \$.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-69

Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-70

Total des sommes versées à titre de dommage exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.

L'information recherchée est disponible sur le site de la Société québécoise d'information juridique à l'adresse suivante : <https://soquij.qc.ca/a/fr>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-71

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou organisme en 2023-2024 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>).

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-72

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2023-2024 :

a)

le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;

b)

le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);

c)

le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;

d)

le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2023-2024 de la RBQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-73

Pour 2023-2024, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

a)

fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;

b)

fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre à la RBQ qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-74

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Les comités formés par la RBQ qui ont été actifs entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 sont énumérés en annexe de la présente fiche, avec leur mandat et les organismes participants.

SOURCE : VPRCO-VPRI-VPE
COLLABORATION :
VALIDATION : Stephane Petit et Silvia Garcia et Jean-François Paquet
DATE : 2024-04-03

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité directeur OPHQ-RBQ	Planifier les travaux pour améliorer les exigences en matière d’accessibilité	- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
Comités de révision de la tarification RBQ-CMEQ-CMMTQ Sous-comité inspection	Développer de nouvelles approches en inspection	- Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) - Corporation des maîtres mécaniciens tuyauteurs du Québec (CMMTQ)
Comité de gestion élargi – UPAC	Lutter contre la corruption pour un système public intègre, son mandat est de prévenir, vérifier et enquêter.	- Bureau du commissaire à la lutte contre la corruption - Commission de la construction du Québec (CCQ) - Revenu Québec (RQ)
Comité Directeur – ACCES construction	Mandat : Actions concertées pour contrer les économies souterraines (ACCES) dans le secteur de la construction. Objectifs : - Établir les orientations et les priorités d’action pour lutter contre l’évasion fiscale, le travail au noir et le non-respect des autres obligations légales dans le secteur de la construction. - Assurer et optimiser l’échange d’information entre les MO. - Proposer des moyens d’intervention contre l’évasion fiscale, le travail au noir et le non-respect des autres obligations légales.	- Commission de la construction du Québec (CCQ) - Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) - Ministère des Finances (MFQ) - Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) - Revenu Québec (RQ) - Ministère du Travail – coordination - Autorité des marchés publics (AMP) - Registraire des entreprises du Québec (REQ)
Comité consultatif permanent sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments aux personnes handicapées	Analyser les modifications proposées au Code de construction pour émettre des avis ou recommandations. Ce comité a également comme mandat de soulever des enjeux relatifs à l’accessibilité et à la sécurité des bâtiments.	Coprésidé par la RBQ et l’Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) Composé de représentants de ministères et organismes, d’associations représentant les droits des personnes handicapées, d’associations de propriétaires et gestionnaires d’immeubles, de chercheurs et différentes parties prenantes.

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité technique sur l’électricité (CCP-Électricité)	Analyser les modifications proposées au Code Canadien de l’Électricité (CSA C22.1) pour émettre des avis ou recommandations pour aider à établir la position du Québec au national. Ce comité a également comme mandat de soulever des enjeux relatifs aux problématiques d’application du Chapitre V-Électricité du Code de construction et du Chapitre II-Électricité du Code de sécurité.	- Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ); - Ordre des technologues professionnels du Québec (OT PQ); - Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ); - Association des constructeurs – propriétaires en électricité et des électriciens d'entretien du Québec (ACPÉÉE Q); - Association internationale des inspecteurs et inspectrices en électricité (AIIIE); - Hydro-Québec; - Association des fabricants et manufacturiers de produits électriques (Electro-Fédération); - Association des Consommateurs pour la Qualité dans la Construction (ACQC); - Association Canadienne de normalisation (CSA-Certification de produits) - Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)
Comité consultatif sur le radon	Présenter les travaux de la RBQ et du CNRC sur les mesures d’atténuation des risques d’infiltration des gaz souterrains et consultation sur l’évolution de la réglementation	M/O du Québec : - MSSS, MELCCFP, MAMH, MRNF, CNESST, INSPQ, OPHQ, SQI, SHQ, TAL Autres : - Santé Canada - Association pulmonaire du Québec - Éco-Habitation - Ville de Québec - Ville de Montréal - Ville de Beloeil - Garantie Construction Résidentielle (GCR) - Association de la construction du Québec (ACQ) - Association des propriétaires du Québec (APQ) - Ordre des chimistes du Québec (OCQ) - Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RG CQ) - Corporation des entreprises de traitement de l’air et du froid (CETAF) - Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) - Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) - Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) - Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Comité consultatif provincial sur les chapitres électricité du Code de construction et du Code de sécurité	Présentation des principaux changements et modifications proposées aux dispositions des Chapitres V, «Électricité » du Code de construction et au Chapitre II – Électricité du Code de sécurité.	M/O du Québec : - CNESST, MAMH, MSSS, MTMD, MELCCFP, MSP, MAPAQ, SAAQ, SQI, MRNF Autres : - Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ); - Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPG); - Union des municipalités du Québec (UMQ); - Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Communauté métropolitaine de Québec; - Ville de Montréal; - Société de transport de Montréal (STM); - Ville de Sherbrooke; - Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ); - Association des constructeurs – propriétaires en électricité et des électriciens d'entretien du Québec (ACPÉÉEQ); - Association de la construction du Québec (ACQ); - Association des professionnels de la construction et de l’habitation du Québec (APCHQ); - Association internationale des inspecteurs et inspectrices en électricité (AIIIE); - Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ); - Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ); - Hydro-Québec; - Hydro Sherbrooke; - Hydro Joliette; - Association des fabricants et manufacturiers de produits électriques (Electro-Fédération); - Association des Consommateurs pour la Qualité dans la Construction (ACQC); - Association des propriétaires du Québec (APQ); - Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ); - Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCCQ); - CSA International; - Groupe canadien d’approbation (GCA); - Association des véhicules électriques du Québec (AVEQ); - Mobilité électrique Canada (EMC-MEC); - Association des firmes de génie civil Québec (AFG); - Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ)
--	--	---

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif provincial pour la construction en bois	Mandat : Mettre en œuvre la Politique d’intégration du bois dans la construction des bâtiments et d’ouvrages de génie civil publics, parapublics et privés. Objectifs : • Soutenir l’évolution de la réglementation québécoise et le processus d’approbation des demandes de mesures équivalentes; • Publier de fiches techniques explicatives sur la construction en bois.	Coprésidé par le MRNF et la RBQ M/O : CNESST, MSP, SHQ, SQL. Autres : - Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) - Cécobois - Ville de Québec - Ville de Montréal - Ordre des architectes du Québec (OAQ) - Ordre des Ingénieurs du Québec (OIQ) - FPInnovations

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif provincial sur les chapitres Gaz du Code de construction et du Code de sécurité	Consulter les parties prenantes sur les modifications réglementaires proposées à la mise à jour des chapitres II du Code de construction et III Code de sécurité en matière de gaz	M/O : - MAMH, MELCCFP, MEIE, MRNF, MSP, MSSS, MAPAQ, MTQ - CNESST, SAAQ Autres : - Association québécoise du propane (AQP) - Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) - École de technologie gazière (ÉTG) - Énergir - Gazifère - Air Liquide (fabricant d’hydrogène) - GCM Consultants - SNC-Lavalin - Prudent Mesures d’urgence et sécurité civile inc. - Ordre des Ingénieurs du Québec (OIQ) - Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPG) - Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) - Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ) - Comité de réduction des risques industriels majeurs (CRAIM) - Groupe CSA - Intertek - Groupe Canadien d’Approbation Inc. - UL/ULC - QPS - Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) - Université de Sherbrooke - Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Union des municipalités du Québec (UMQ) - Communauté urbaine de Québec - Municipalité d’Upton - Ville de Montréal - Ville de Longueuil - Ville de Sherbrooke - Ville de Val D’or - MRC Brome-Missisquoi

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif provincial sur l'efficacité énergétique du bâtiment	Consulter les parties prenantes sur les modifications réglementaires proposées au Code national de l'énergie pour les bâtiments – Canada 2020 et au Code national du bâtiment – Canada 2020 en matière d'efficacité énergétique du bâtiment	M/O : - CNESST, MEIE, MELCCFP, MRNF, MSSS, SHQ, SQI Autres : - Association des consultants en codes du bâtiment (ACCB) - Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) - Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) - Association de vitrerie et fenestration du Québec (AVFQ) - Building Owners and Managers Association (BOMA) - Conseil de l'enveloppe du bâtiment (CEBQ) - Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) - Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) - Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) - Garantie Construction Résidentielle (GCR) - Ordre des architectes du Québec (OAQ) - Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) - Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPD) - Réseau Énergie - Ville de Montréal - Ville de Québec
Comité consultatif provincial sur le chapitre III, Plomberie, du Code de construction	Consulter les parties prenantes sur les modifications réglementaires proposées au Code national de la plomberie – Canada 2020	M/O : - CNESST, MSSS, MELCCFP, SHQ, SQI Autres : - American Society of Plumbing Engineers (ASPE), Chapitre de Montréal - Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) - Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) - Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) - Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) - Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) - Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPD) - Ville de Montréal - Ville de Québec

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif provincial sur le Chapitre I, Bâtiment, du Code de construction	Consulter les parties prenantes sur les modifications réglementaires proposées au Code national du bâtiment – Canada 2020	M/O : - CNESST, MSSS, MSP, MELCCFP, MRNF, SHQ, SQI Autres : - Association canadienne d’alarme incendie (ACAI) - Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) - Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) - Association des consultants en codes du bâtiment (ACCB) - Association provinciale des constructeurs d’habitations du Québec (APCHQ) - Building Owners and Managers Association (BOMA) - Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) - Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) - Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) - Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) - Garantie Construction Résidentielle (GCR) - Ordre des architectes du Québec (OAQ) - Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) - Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPD) - Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCP) - Society of Fire Protection Engineers (SFPE) - Ville de Montréal - Ville de Québec

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif provincial sur le Chapitre VIII, Bâtiment, du Code de sécurité	Consulter les parties prenantes sur les modifications réglementaires proposées au Code national de prévention des incendies – Canada 2020	M/O : - CNESST, MSSS, MSP, MELCCFP, MRNF, SHQ, SQI Autres : - Association canadienne d’alarme incendie (ACAI) - Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) - Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) - Association des consultants en codes du bâtiment (ACCB) - Association provinciale des constructeurs d’habitations du Québec (APCHQ) - Building Owners and Managers Association (BOMA) - Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) - Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) - Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) - Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) - Garantie Construction Résidentielle (GCR) - Ordre des architectes du Québec (OAQ) - Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) - Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPD) - Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCP) - Society of Fire Protection Engineers (SFPE) - Ville de Montréal - Ville de Québec

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif provincial sur les chapitres Lieux de baignade du Code de construction et du Code de sécurité	Consulter les parties prenantes sur les nouvelles modifications réglementaires proposées à la mise à jour du chapitre X du Code de construction et à l’introduction au Code de sécurité d’un chapitre sur les lieux de baignade	M/O : - MEQ, MELCCFP, MAMH Autres : - AlterGo - Association des camps du Québec - Association des responsables aquatiques du Québec - Association Hôtellerie du Québec - Camping Québec - Croix-Rouge (natation et sécurité aquatique) - Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec - Fédération québécoise des municipalités - Groupe Maurice - Kéroul - Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec - Regroupement des parcs aquatiques du Québec - Regroupement québécois des résidences pour aînés - Regroupement québécois du loisir municipal - Société de sauvetage du Québec - Société des établissements de plein air du Québec - Société Logique - Union des municipalités du Québec - Université du Québec à Montréal - Université Laval - YMCA
Comité RBQ – GTTV (Groupe de travail sur les toitures végétalisées)	Révision du Guide sur les critères techniques visant la construction de toits végétalisés	Soprema Hydrotech membrane Rose architecture, Ligne verte Toiture truchon Dupont Vinci consultants AMCQ Université Laval

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité directeur HQ-CMEQ-RBQ (et sa table d’arrimage technique)	Explorer les enjeux qui peuvent toucher la réglementation et l’innovation dans le secteur de l’électricité au Québec, notamment sur les spécificités techniques et opérationnelles.	Hydro-Québec; Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
Comité directeur efficacité énergétique	Assurer une cohérence des différentes actions gouvernementales en matière de transition climatique et énergétique dans les bâtiments au Québec en lien avec le Plan pour une économie verte 2030 (PEV).	MELCCFP
RBQ-Coroner	Suivi de la réglementation suite à des accidents survenus et établissement d’un processus de collaboration	Bureau du coroner du Québec
Table de concertation RBQ-Associations municipales et comités techniques sur les codes de construction et de sécurité	L’objectif de cette table vise l’adoption d’un seul code de construction et d’un seul code de sécurité applicables partout au Québec	- Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) - Union des municipalités du Québec (UMQ) - Villes de Gatineau, Montréal, Québec, Sainte-Julie, Val-d’Or, Repentigny, Rimouski; - MRC de la Vallée du Richelieu, MRC Marguerite d’Youville
Groupe d’action en prevention des dégâts d’eau CMMTQ-RBQ_ICPC	Le Groupe d’action a pour but d’examiner les causes des dégâts d’eau dans les bâtiments et d’identifier les innovations, bonnes pratiques et mesures d’entretien pour les prévenir	- CMMTQ - ICPC

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif - formation continue et Annexe III	Consultations des partenaires externes pour la Formation Continue Obligatoire, Annexe III et Formation Initiale Obligatoire (34 organismes consultés)	- Association canadienne des entrepreneurs en ascenseur / Global Tardif - Association de la construction du Québec - Association des entrepreneurs en construction du Québec - Association des entrepreneurs en coffrage structural du Québec - Association des entrepreneurs pétroliers du Québec - Association des professionnels de la construction et de l’habitation du Québec - Association patronale des entreprises en construction du Québec - Association québécoise du propane - Corporation des maîtres entrepreneurs en installations contre l'incendie - Corporation des maîtres électriciens du Québec - Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec - Fédération québécoise des associations d’entrepreneurs spécialisés en construction - Institut d’acier d’armature du Québec - Regroupement des entrepreneurs en coffrage du Québec - Association béton Québec - Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec - Association des entrepreneurs en drainage agricole du Québec - Association des entrepreneurs en forage du Québec - Association des entrepreneurs en maçonnerie du Québec - Association de l'enveloppe et des revêtements muraux du Québec - Association des fabricants et détaillants de l’industrie de la cuisine du Québec - Association d'isolation du Québec - Association des Maîtres Couvreurs du Québec - Association des professionnels du chauffage d'appoint - Association provinciale des entrepreneurs en systèmes intérieurs du Québec - Association québécoise des entrepreneurs en fabrication et installation de plates-formes élévatrices - Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec - Association Québécoise des Entrepreneurs en Infrastructure - Association de vitrerie et fenestration du Québec - Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid - Corporation des entrepreneurs en construction du Québec CESGM - Corporation des entrepreneurs généraux du Québec - Corporation des entrepreneurs spécialisés du Grand Montréal inc.

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité de travail RBQ-MSSS/GRSI	Identifier les besoins actuels et à venir en matière de sécurité incendie dans les résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation, et examiner les éléments du cadre réglementaire qui posent des difficultés d'application.	MSSS
Comité MFA-RBQ	Identifier les modalités pour implanter des garderies de 12 enfants en milieux familial	MFA
Comité ATUQ-RBQ	Vigie et recherche en lien avec l'électrification des autobus et leurs impacts sur le bâtiment	ATUQ
Comité aviseur / REM	Gestion des demandes équivalentes ou différentes pour les ascenseurs des stations du REM	- REM - Caisse de dépôt et placement du Québec
Comité de gouvernance SQI-RBQ	Partage d'orientation sur des sujets transversaux, notamment les bâtiments patrimoniaux, les RPA et établissements de santé	- SQI
Comité - vice-présidence enquêtes et corpo Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ), et la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)	Définir un nouveau modèle de partenariat au niveau des échanges d'informations, au traitement efficient des données recueillies en vue d'assurer la protection du public par la vérification de la probité des entrepreneurs de construction et le traitement des enquêtes.	- Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) - Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
Projet Horizon (2023-2025)	Mise en œuvre d'un projet permettant d'accroître la collaboration et la concertation entre les organismes afin d'augmenter la productivité des interventions. Objectifs : • amélioration des interventions existantes, • développement de nouvelles collaborations, • accroissement du partage d'informations et de la concertation dans les interventions respectives	- CNESST - CCQ

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Accès-construction (Volet-renseignement)	Mandat : Échange de renseignements sur des dossiers d’enquête Objectifs : • contrer les économies souterraines dans le secteur de la construction, • inciter les ministères et organismes concernés par l’évasion fiscale et le travail au noir dans le secteur de la construction à discuter et à échanger entre eux.	- CCQ - Revenu Québec - AMP - CNESST - RBQ - UPAC
Comité consultatif provincial permanent sur les installations sous pression, volet équipements mobiles	Mandat : Recueillir des éléments d’information qui permettront à la Direction des équipements sous pression (DESP) pour améliorer la qualité de ses services. Objectifs : • contribuer à préciser les besoins des clients, à • fournir des informations sur l’émergence de nouvelles technologies et à évaluer les risques et opportunités qui y sont associés; • conseiller la RBQ sur toutes les questions en lien avec l’évolution des règlements et des normes.	- Versailles 48 Inc. - Philexpert Inc. - Groupe Simoneau - Thermotech - AlumaSafway inc - Peinture LSB - Dion Peinture Industrielle - Entreprises Larry Inc. - CIMCO Réfrigération (Div. de Industries Toromont Ltée) - La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) - Association nationale des peintres – Local99
Comité consultatif provincial permanent sur les installations sous pression, volet exploitant-utilisateur	Mandat : Recueillir des éléments d’information qui permettront à la Direction des équipements sous pression (DESP) pour améliorer la qualité de ses services. Objectifs : • contribuer à préciser les besoins des clients, à • fournir des informations sur l’émergence de nouvelles technologies et à évaluer les risques et opportunités qui y sont associés; • conseiller la RBQ sur toutes les questions en lien avec l’évolution des règlements et des normes.	- Suncor Énergie - Domtar Windsor Inc. - Ville de Laval - Ville de Longueuil - Université de Montréal - Produits Kruger Sherbrooke Inc. - CEMB-Conseil de l'Exploitation et de la Maintenance des bâtiments - Centre de services scolaire de Montréal - Ordre des ingénieurs du Québec - Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif provincial permanent sur les installations sous pression, volet installateurs	Mandat : Recueillir des éléments d’information qui permettront à la Direction des équipements sous pression (DESP) pour améliorer la qualité de ses services. Objectifs : • contribuer à préciser les besoins des clients, à • fournir des informations sur l’émergence de nouvelles technologies et à évaluer les risques et opportunités qui y sont associés; • conseiller la RBQ sur toutes les questions en lien avec l’évolution des règlements et des normes.	- Plomberie-Chauffage C.I.F. Inc. - Compresseurs Supair Inc - Versailles 48 Inc. - CIMCO Réfrigération (Div. de Industries Toromont Ltée) - Refri-Ozone - Plomberie Charbonneau - Thermotech Combustion FDC Inc. - Desimco - Mécanique & Tuyauterie Industrielle - CETAF - CMMTQ - Ordre des Ingénieurs du Québec
Comité consultatif provincial permanent sur les installations sous pression, volet soudage	Mandat : Recueillir des éléments d’information qui permettront à la Direction des équipements sous pression (DESP) pour améliorer la qualité de ses services. Objectifs : • contribuer à préciser les besoins des clients, à • fournir des informations sur l’émergence de nouvelles technologies et à évaluer les risques et opportunités qui y sont associés; • conseiller la RBQ sur toutes les questions en lien avec l’évolution des règlements et des normes.	- Plomberie Chauffage O'Max - Nordmec Construction - Alco-TMI Inc. - Thomas O'Connell inc. - Soudure Archambault - CETAF - Ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale (MESS) - Consultant en Soudage Mequaltech Inc. - Commission de la construction du Québec - CMMTQ - Local 14
Comité consultatif provincial permanent sur les installations sous pression, volet fabrication réparation	Mandat : Recueillir des éléments d’information qui permettront à la Direction des équipements sous pression (DESP) pour améliorer la qualité de ses services. Objectifs : • contribuer à préciser les besoins des clients; • fournir des informations sur l’émergence de nouvelles technologies et à évaluer les risques et opportunités qui y sont associés; • conseiller la RBQ sur toutes les questions en lien avec l’évolution des règlements et des normes.	- Soudure D G Tech inc. - Climat Control SB Inc./ Zero-C - Soucy Industriel - Papillon et Fils Ltée / S3i inc. - Gastier MP Inc/Gastier International Inc. - Le Groupe Simoneau Inc. - Velan - Mécanique CNC (2002) Inc. - Propar Inc. - Alco-TMI Inc

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2023-2024
(du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024)

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif provincial permanent sur les installations sous pression, volet personnes reconnues	Mandat : Recueillir des éléments d’information qui permettront à la Direction des équipements sous pression (DESP) pour améliorer la qualité de ses services. Objectifs : • contribuer à préciser les besoins des clients; • fournir des informations sur l’émergence de nouvelles technologies et évaluer les risques et opportunités qui y sont associés; • conseiller la RBQ sur toutes les questions en lien avec l’évolution des règlements et des normes.	- Opta Précis - Consultant en Soudage Mequaltech Inc. - Groupe Conseil en Appareils Sous Pression Inc. - Aviva Compagnie d'Assurance du Canada - Chubb assurance - HSB Canada - Intact Assurance - FM Global - Anchor Risk Solution - B&M Risk Advice Inc - Mequaltech Inc - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale